Le fait ayant été représenté au Souverain Pontife par le Procureur Général de l'Ordre franciscain, le Saint Père a daigné par lettres apostoliques du 10 mars 1911, louer ces associations, approuver leur fédération en congrégation internationale avec siège au couvent franciscain de Saint-Antoine de Rome et les enrichir d'indulgences plénières mensuelles aux conditions ordinaires.

Puissent ces précieuses faveurs augmenter le nombre de ces associations de jeunesse et leur faire produire des fruits plus abondants.

Nous publierons prochainement les statuts de cette nouvelle association.



Le Bon Frère Didace

Montréal.

Remercîments au Bon Frère Didace pour soulagement dans une grave maladie. P. B.

Saint-Maurice.

Reconnaissance pour guérison obtenue par l'usage d'eau où avait trempé l'image du Bon Frère Didace.

Sainte-Flavie.

Remercîments pour deux faveurs.

Mde J. L.

Sainte-Ursule.

Remerciments pour guérison d'une maladie rebelle (débilité intestinale) par une neuvaine au Bon Frère Didace.

Mde L. P.

Saint-Jacques le Mineur,

Remercîments pour guérison après neuvaine et promesse de publier.

New-Bedford, Mass.

Remercîments pour guérison obtenue le 5° jour d'une neuvaine après publication promise.